



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE

Conformément aux dispositions de l'article D.241-29 du Code de l'Éducation (ainsi que des articles 13 à 20 des Statuts),

JEUDI 20 mars 2025 à 11h 15

salle Centifolia - 50, chemin du Servan- 06130 Plascassier

Présents : ANDRY Brigitte, BILLAULT Jean-François, BOUSIGUES Agnès, CHAMPSAUR Armand, CUSACK Viviane, GUSTAVE Jean-Marc, LAVAUX Christian, LE BLAY Claudine, MARTUCCI Chantal, MESSIN Michelle, MOISAN Sylviane, MOUCHARD Gérard, PIGNAULT Michèle, PETITOT Catherine, ROMARY Alice, TÊTE Denise, TOMASINI Guillemette, VERMESCH Gilberte, VILLENEUVE Jacqueline

Invitées : CAMATTE Jocelyne, CHATELIER Tâm, MATHIEU Laure,

Excusé(e)s : BELISON Michèle, ELLENA Susannah, FRANCAIT Marie-Thérèse, GUINVARCH Jane, LIEGE André-Claire, MARY Michel, MARRO Renée, PASCAL Laurent, SAINTE ROSE Pascale

Approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 18 novembre 2024. (PJ)

Approuvé à l'unanimité

Le compte-rendu de notre bureau élargi du 4 février nous donne de nombreuses réponses (voir PJ)

A- Actions de la délégation

- Distribution des livres aux écoles : ces livres sont particulièrement appréciés dans les écoles, de plus nous avons fait en sorte qu'ils soient distribués lors du 2ème conseil d'école. Le thème que nous avons choisi : « L'école inclusive » est particulièrement en phase avec les actions menées dans la plupart des écoles. Il faut s'assurer que ce don figure bien dans le compte rendu du conseil d'école afin de valoriser au mieux notre action.

- Renouvellement et non renouvellement des DDEN : pour la rentrée prochaine quatre de nos DDEN ne renouvelleront pas leur mandat. La redistribution de leurs écoles, pour assurer la meilleure couverture possible, sera faite lors d'une prochaine assemblée. La question du recrutement de nouveaux DDEN se pose. On note une difficulté certaine pour toutes les associations à recruter de nouveaux bénévoles. Pour le renouvellement quadriennal, l'Union a eu 87 % de réponse pour 63 % de renouvellement.
- Liste DDEN/école (voir PJ) la redistribution des écoles avec information aux IEN se fera à la rentrée, après résultat du quadriennal. Nous aurons à penser à proposer à Christian LAVAUX, nouveau président de la délégation, une école de Grasse (St Mathieu par exemple). Alice pourrait prendre les 2 écoles du Plan. Prévoir peut-être donner Mistral de Peymeinade de d'Agnès à la future DDEN MATHIEU Laure
Restera à distribuer les écoles : élémentaire Aimé Legall à Mouans Sartoux, élémentaire à Briançonnet, maternelle à St Auban, élémentaire à Valderoure, et primaire publique FREINET à Vence (circo Vence)
- Rapport de visite : cette année, le lien pour les statistiques sur les rapports ne sera pas proposé par l'Union. Christian Lavaux souligne qu'il est peu pertinent de faire des statistiques chaque année.

Nous avons 46 rapports de visite des écoles à ce jour pour les 69 écoles que couvrent les DDEN de notre délégation, bravo, soit près de 70%. Les autres rapports peuvent encore être faits et adressés à IEN et Maires (+ copie AL pour archives)

- Rencontre avec les IEN : malgré nos sollicitations nous n'avons pas encore de réponse pour programmer ces réunions.
- Commissions de sécurité : Pour notre délégation, Jean Marc Gustave est en lien avec le SDIS et informe chaque DDEN de la date du passage de la commission de sécurité de l'école. (voir calendrier en PJ)
- Enquête fédérale école inclusive : La Fédération a repoussé à fin Juin la date limite des réponses.

B- Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle

Certains membres de notre UL font partie des équipes d'évaluation des écoles, c'est une reconnaissance de notre travail.

A cette occasion, Alice Romary a été invitée en tant que DDEN, par la directrice de l'école élémentaire Gérard Philippe, à partager le déjeuner, en présence de l'équipe évaluatrice et les enseignants. Ce temps de repas était un échange entre les enseignants et l'équipe évaluatrice, prévu dans le programme de l'évaluation. Alice est intervenue en se prévalant de son expérience d'ancienne directrice d'établissement médico-sociaux pour

défendre la qualité du travail accompli par les deux directrices dans un contexte difficile et leur investissement (malgré le manque d'ATSEM et d'AESH), pour répondre aux remarques peu avenantes d'une des évaluateuses Éducation Nationale. Elle a reçu un courriel de remerciements chaleureux des deux directrices. Cet épisode montre l'importance de notre rôle.

Nous aurons certainement un retour de l'ensemble de ces évaluations lors de l'AG de notre Union 06

- DATE pour la dernière AT 2024-2025 : sera définie par la nouvelle équipe
- Problème soulevé : remplacement du personnel de la CAPG pour cause pénurie d'animateurs, pas de professionnalisation, poste pas pérenne, trop de vacataires
- Pause méridienne : les AESH ne sont plus payées par les communes mais par l'état

C-Vie de l'Union départemental :

- Quadriennal RAPPEL : attestation de renouvellement à faire passer à l'Union au plus tôt afin de faciliter le travail administratif

- Perspectives d'ouvertures et de fermetures de classes : résultat du CDEN de février maintien des classes menacées à Saint-Claude et Magagnosc et proposition d'une ouverture de classe à Peymeinade, à l'école élémentaire Saint Exupéry.

- stages formation et information proposés par l'UD06 : première rencontre prévue Mercredi 21 Mai 2025 de 14h à 17h30 Lieu : cuisine centrale de Nice : salle de réunion (présentiel et visio)

- communication : les livrets des enquête fédérales

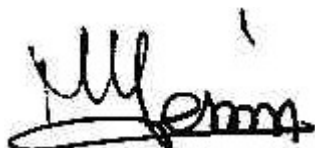
- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 25 Mars 2025
au lycée Escoffier à Cagnes sur Mer à 10h.**

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'un repas convivial avec conjoints et amis à l'Auberge Saint Donat à Plascassier.

Michelle MESSIN, Présidente

Catherine PETITOT, secrétaire



*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : jmoreaunice@numericable.fr*